

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1988 B 02160 Numéro SIREN : 343 626 750 Nom ou dénomination : GLOBEO TRAVEL

Ce dépôt a été enregistré le 22/02/2019 sous le numéro de dépôt 10146

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 22-02-2019

N° DE DEPOT : 010146

N° GESTION : 1988B02160

N° SIREN : 343626750

DENOMINATION : GLOBEO TRAVEL

ADRESSE : 18 rue Jean Giraudoux 75016 Paris

MILLESIME : 2017

SAS GLOBEO TRAVEL

18 RUE JEAN GIRAUDOUX

75016 PARIS

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 18 RUE JEAN GIRAUDOUX 75016 PARIS			Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 4 3 6 2 6 7 5 0 0 0 0 2 4			Néant ☐ *						
			Exercice N, clos le, 31122017						
			N-1 31122016						
			Brut 1						
			Amortissements, provisions 2						
			Net 3						
			Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	27 095	26 132	963	2 890	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	10 000		10 000	10 000	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	265 589	111 096	154 492	101 878	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV				
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE	8 000		8 000	8 000
			Prêts	BF	BG				
			Autres immobilisations financières *	BH	BI	77 079		77 079	54 683
TOTAL (II)		BJ	BK	387 762	137 228	250 534	177 451		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	2 906 353	110 033	2 796 319	1 214 783	
		Autres créances (3)	BZ	CA	697 037		697 037	483 665	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	65		65	65
Disponibilités	CF		CG	5 922 416		5 922 416	4 014 178		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	54 354		54 354	52 726		
	TOTAL (III)	CJ	CK	9 580 225	110 033	9 470 191	5 765 417		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	IA	9 967 987	247 262	9 720 725	5 942 867		
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise SAS GLOBEO TRAVEL			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :117 350.....)		DA	117 350	117 350
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	11 650	11 650
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	11 735	11 735
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	136 654	136 654
	Report à nouveau		DH	1 585 628	821 243
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	871 235	764 385
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	2 734 252	1 863 017
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	146 880	358 983
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	2 200	52 991
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	100 000	100 000
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	5 887 882	3 202 870
	Dettes fiscales et sociales		DY	604 702	345 589
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	244 811	19 418
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	6 986 474	4 079 851	
Ecart de conversion passif *		(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)		EE	9 720 725	5 942 867	
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	6 839 782	3 838 118
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	7 346	120 598	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL							Néant ☐ *	
		Exercice N					Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	2 439 942	FH	4 900 127	FI	7 340 069	6 038 445
		FJ	2 439 942	FK	4 900 127	FL	7 340 069	6 038 445
	Chiffres d'affaires nets*							
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	3 000		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	105 063	20 969	
	Autres produits (1) (11)				FQ	6 550	7 614	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	7 454 682	6 067 028	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS			
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 698 056	2 258 673	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	127 015	92 282	
	Salaires et traitements *				FY	2 347 761	1 778 577	
	Charges sociales (10)				FZ	820 140	649 524	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$			GA	43 137	30 242	
					GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	108 669	102 594	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)			GE	15 363	38 489		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	6 160 140	4 950 381
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	1 294 542	1 116 646
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	10 523	5 763	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
	Total des produits financiers (V)				GP	10 523	5 763	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	7 668	14 642	
	Différences négatives de change				GS		8	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	7 668	14 649	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 855	(8 887)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	1 297 397	1 107 760	

Désignation de l'entreprise SAS GLOBEO TRAVEL				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	19 989		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	19 989		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	16 500	3 731	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	13		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	16 512	3 731	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	3 477	(3 731)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	70 433		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	359 205	339 644	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	7 485 194	6 072 791	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	6 613 959	5 308 405	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	871 235	764 385	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY			
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP	2 479	18 863	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1H			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1J	6 386		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		1K			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		HX			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RC			
	(9)	Dont transferts de charges		RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A1	2 469	19 448	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
					Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
	Pénalités sur marché				15 550		
Dons				900			
Profits sur exercices antérieurs						19 602	
Interêts						237	
Divers				50		150	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise **SAS GLOBEO TRAVEL**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
								2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	37 095	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions		[Dont Com-posants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Com-posants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	38 592	KW		KX	44 994	
		Matériel de transport *				KY	47 515	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	86 497	LC		LD	48 843	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	172 604	LO		LP	93 838	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés					1P	8 000	1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	54 683	1U		1V	22 396		
TOTAL IV					LQ	62 683	LR		LS	22 396		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	272 382	ØH		ØJ	116 233	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2				4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	37 095	1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	83 587	MO			
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	47 515	MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	853	MT	134 487	MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III		IY		NG	853	NH	265 589	NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés		I1		2B		2C	8 000	2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	77 079	2G				
TOTAL IV		I3		NJ		NK	85 079	2H				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	853	ØL	387 762	ØM			

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL												Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (O U VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE	24 205	PF	1 927	PG		PH	26 132		
Terrains				PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers			QD	6 326	QE	7 234	QF		QG	13 560		
	Matériel de transport			QH	35 530	QI	9 503	QJ		QK	45 033		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	28 870	QM	24 487	QN	853	QO	52 503		
	Emballages récupérables et divers			QP		QR		QS		QT			
TOTAL III				QU	70 726	QV	41 223	QW	853	QX	111 096		
TOTAL GENERAL (I + II + III)				ØN	94 931	ØP	43 150	ØQ	853	ØR	137 228		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6					
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1					
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6					
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4					
	Inst. gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9					
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7					
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3					
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1					
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8					
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO			
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV					
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ			
CADRE C													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations								SP		SR			

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinqui H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A		6B		6C		6D	
			6E		6F		6G		6H	
			Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
			9U		9V		9W		9X	
			Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	103 958	6U	108 669	6V	102 594	6W	110 033	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	103 958	TY	108 669	TZ	102 594	UA	110 033	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	103 958	UB	108 669	UC	102 594	UD	110 033
Dont dotations et reprises		- d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	108 669	UF	102 594				
UG			UH							
UJ			UK							
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	77 079	UV		UW	77 079		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	322 448		322 448				
	Autres créances clients			UX	2 583 905		2 583 905				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY	15 674		15 674				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	108 777		108 777				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	564 431		564 431				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	8 155		8 155				
	Charges constatées d'avance			VS	54 354		54 354				
	TOTAUX			VT	3 734 822	VU	3 657 743	VV	77 079		
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	7 346		7 346					
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	139 533		92 842		46 692			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 200		2 200						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	5 887 882		5 887 882						
Personnel et comptes rattachés		8C	221 735		221 735						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	251 300		251 300						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	111 774		111 774					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	19 893		19 893					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	244 811		244 811						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	6 886 474	VZ	6 839 782		46 692				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	98 852	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.					

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122017			
I. REINTEGRATIONS										BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA 871 235			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		{ de l'exploitant ou des associés de son conjoint				moins part déductible *				à réintégrer :				
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		8 119				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		1 157				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX						
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art.212 bis) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											I7		364 005	
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %											
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions													
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW					
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art.209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3			
										TOTAL I		WR 1 244 516			
II. DEDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs												
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											I6			
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *											WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		{ Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A								
	Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *											ZY			
	Majoration d'amortissement *											XD			
Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)		K9				Entreprises nouvelles 44 sexies		L2						
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)		L6				Société investissement immobilier cotées (art. 208C)		K3						
	Zone franche urbaine-TF (art. 44 octies et octies A)		QV				Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F						
							Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC						
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9				Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI					
Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2			
III. RESULTAT FISCAL										TOTAL II		XH 140 500			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		1 104 016			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*															
RESULTAT FISCAL								BENEFICE (ligne XN) ou DEFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN		1 104 016			
												XO 0			

Désignation de l'entreprise SAS GLOBEO TRAVEL		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DEFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITES POUR CONGES A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	129 106	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN	YO
		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSEQUENCE DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations
	L1		Montant net à la fin de l'exercice

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	☐
---	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL										Néant ☐ *						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	821 243	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves - Réserve légale - Autres réserves	ZB		Dividendes	ZD							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	764 385			ZE										
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZF										
						ZG	1 585 628									
	TOTAL I	ØF	1 585 628			TOTAL II	ZH		1 585 628							
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
										Exercice N :		Exercice N-1 :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7				YQ		18 863									
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR											
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS											
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance				YT	362 391	423 430									
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8				XQ	522 121	446 497									
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	238 842	113 825									
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	490 707	311 937									
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV											
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES				ST	1 083 994	962 985									
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	2 698 056	2 258 673									
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	77 109	38 960									
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS				9Z	49 906	53 322									
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	127 015	92 282									
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	487 988	469 296									
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	339 022	558 946									
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1, ou modèle 2460 de 2017) *				ØB	2 347 761										
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS											
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%	%								
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0) ZR				0							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG											
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH											
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA	1 104 016	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL									
			Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC									
	Groupe : résultat d'ensemble. JD	1 081 028	Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO									
			Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH				2	N° SIRET de la société mère du groupe JJ										
				4	3	9	0	6	5	7	0	7	0	0	3	6

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration.

Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL						Néant ☒ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			
				19%	15% ou 12,80%	0%	⑪
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B) (Ventilation par taux)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS GLOBEO TRAVEL**Néant ☒ X *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS GLOBEO TRAVEL**Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au N - 4 cours des			
dix exercices N - 5 antérieurs			
(montants N - 6 restant à			
déduire à la N - 7 clôture du			
dernier N - 8 exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❻	Solde des moins-values à reporter col. ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	A 19 %, 16,5% (1) ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹	A 15 % Ou A 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
N - 1						
N - 2						
Moins-values nettes à long terme à long terme						
subies au N - 3 cours des						
dix exercices N - 4 antérieurs						
(montants N - 5 restant à						
déduire à la N - 6 clôture du						
dernier N - 7 exercice)						
N - 8						
N - 9						
N - 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS GLOBEO TRAVEL				Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01012017		et clos le : 31122017		Durée en nombre de mois 12	
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe : SARL SOCIETE EXPLOITATION SOIREES EXCELLENCE 439065707					
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	7 340 069
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges				OT	519
TOTAL 1				OX	7 340 588
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				OH	6 550
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE	
Subventions d'exploitation reçues				OF	3 000
Variation positive des stocks				OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT	
TOTAL 2				OM	9 550
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Achats				ON	
Variation négative des stocks				OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances				OR	2 194 130
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS	299 333
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun				OW	15 363
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante				OY	
TOTAL 3				OJ	2 508 826
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3				OG	4 841 313
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)				SA	4 841 313
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.					
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE				GX	7 340 588
Effectifs au sens de la CVAE				EY	
Période de référence		GY		GZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)			HR		
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs					
Effectifs moyens du personnel				YP	82
dont apprentis				YF	3
dont handicapés				YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/0

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 34362675000024

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GLOBEO TRAVEL

ADRESSE (voie) 18 RUE JEAN GIRAUDOUX

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 115 000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 2 350

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination SOCIETE EXPLOITATION SOIREES EXCELLENCE

N° SIREN (si société établie en France) 439065707 % de détention 98,00 Nb de parts ou actions 115 000

Adresse : N° 18 Voie RUE JEAN GIRAUDOUX

Code postal 75016 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	1
---	---

 (1)Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|7

N° SIRET 3|4|3|6|2|6|7|5|0|0|0|0|2|4

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS GLOBEO TRAVEL

ADRESSE (voie) 18 RUE JEAN GIRAUDOUX

CODE POSTAL 75016 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code postal		Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

GLOBEO TRAVEL

Société par Actions Simplifiée au capital de 117.350 €
Siège social : 18, rue Jean Giraudoux 75016 PARIS

RCS PARIS 343 626 750

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS 31 DECEMBRE 2017

PROPOSITION D'AFFECTATION

- ♦ Résultat bénéficiaire de l'exercice871 235,23 €
Total**871 235,23 €**
- ♦ En totalité au poste « Report à nouveau », soit871 235,23 €
Total**871 235,23 €**

Les capitaux propres s'élevant, après affectation, à2 734 251,78 €

EXTRAIT DE LA RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 JUIN 2018

L'Assemblée générale, sur proposition du Président, décide d'affecter comme suit le résultat de l'exercice :

- ♦ Résultat bénéficiaire de l'exercice871 235,23 €
Total**871 235,23 €**
- ♦ En totalité au poste « Report à nouveau », soit871 235,23 €
Total**871 235,23 €**

Les capitaux propres s'élevant, après affectation, à2 734 251,78 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé qu'ont été distribués au cours des trois derniers exercices les dividendes suivants :

Exercice clos le	Nombre d'actions	Dividende total distribué	Dividende soumis à abattement
31/12/2016	117 350	0 €	0 €
31/12/2015	117 350	200 000 €	195 995 €
31/12/2014	117 350	92 860 €	91 000 €

**CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT**